

- REFERENTIEL CQP TEAVVUI

Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :

Il décrit les activités, blocs de compétences (BC). Il est constitué en miroir de la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA).

Un référentiel d'évaluation :

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est associé à ce référentiel.

En complément, un référentiel d'évaluation décrit les conditions de certification de ce CQP.

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic, maintenance et réparation d'organes / d'équipement Pose d'accessoires sur véhicules Interventions sur équipement nécessitant une habilitation ou une attestation d'aptitude 	<p style="text-align: center;"><u>Bloc de compétences : Diagnostic et maintenance des organes d'équipements et accessoires des véhicules utilitaires et industriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Poser les organes d'équipements et accessoires des VUI pour garantir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement Déposer des organes d'équipements/accessoires des VUI pour une inspection approfondie, une remise en conformité ou un remplacement dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement Réaliser le contrôle des organes d'équipements et accessoires des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état de fonctionnement pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement en vigueur Réaliser la remise en état ou le remplacement des organes défectueux ou des éléments internes d'équipements/accessoires des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude de cas avec identification des dysfonctionnements, précision de la méthodologie et indication du réglage/paramétrage adéquat 	<ul style="list-style-type: none"> Les éléments constitutifs des organes d'équipement et accessoires sont identifiés et leur fonctionnement décrit. La méthodologie de diagnostic et de contrôle, les outils de mesure et les valeurs de référence sont adaptés au système et permet de hiérarchiser puis de valider les hypothèses sur la cause du dysfonctionnement ou de l'anomalie. La méthodologie d'intervention et le choix des outils utilisés pour la pose/dépose, la réparation, le remplacement et le réglage/paramétrage sont argumentés et conformes aux préconisations des équipementiers/constructeurs. Les règles d'hygiène, sécurité, environnement et d'évacuation
		<p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic sur des organes d'équipements/accessoires VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement. 		<p>des déchets à appliquer sont exposées.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le langage technique utilisé est clair et s'appuie sur un vocabulaire adapté et des connaissances exactes.
<ul style="list-style-type: none"> Etablissement de diagnostic portant sur moteurs thermiques et équipements périphériques Interventions sur systèmes GPL ou GNV Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (incluant tous systèmes gaz)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes d'injection d'un moteur Diesel VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes d'injection d'un moteur à système gaz VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes de dépollution d'un moteur Diesel des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. Réaliser un diagnostic sur les éléments des systèmes de dépollution d'un moteur à système gaz des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en situation de diagnostic et description du process de remise en état sur un moteur diesel (Système d'injection et de dépollution) A l'issue de la mise en situation une description orale de la démarche de diagnostic sur un système de suralimentation et sur un véhicule à bicarburation (systèmes gaz) <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les informations nécessaires à l'intervention sont exposées. La préparation du véhicule avant l'intervention et le respect des règles de propreté sont exposés. L'organisation du poste de travail et son maintien dans un état fonctionnel sont pris en compte. La méthodologie de diagnostic exposée est adaptée au système et permet de hiérarchiser puis de valider les hypothèses sur la cause du dysfonctionnement ou de l'anomalie par des contrôles adaptés et argumentés. Les outils de mesure utilisés et les valeurs de référence sont adaptés et argumentés. Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont prises en compte.

	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic sur les systèmes d'alimentation d'un moteur Diesel des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. 		
<ul style="list-style-type: none"> Toutes activités de maintenance préventive et corrective portant sur systèmes électriques / électroniques assurant la conduite, le confort et la sécurité du véhicule Interventions sur systèmes de confort et d'agrément et sur systèmes électroniques et hydrauliques des dispositifs connexes au véhicule (autobus / autocar) Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p style="text-align: center;"><u>Bloc de compétences : Diagnostic, contrôle et remplacement des circuits électriques et multiplexés des véhicules utilitaires et industriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection individuelle recommandés pour sécuriser l'intervention sur un véhicule thermique, électrique et hybride, en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B0L / B2L / B2VL / BCL) Réaliser le contrôle d'un circuit électrique des VUI à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement. Rétablir la continuité d'un faisceau des VUI en conformité avec la méthode de référence adaptée au faisceau pour garantir le fonctionnement du circuit dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement. Contrôler une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc) selon le mode opératoire instrumenté adapté pour viser l'habilitation B2XL « Opération batterie » et en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B2XL opération batterie) . Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc) selon le mode opératoire adapté et en conformité avec la norme NFC 18 550 (B2XL opération batterie). Réaliser un diagnostic sur les systèmes à gestion électronique / multiplexée des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. Réaliser la remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée en procédant au remplacement/réparation des composants et au réglage des systèmes, pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en situation de diagnostic sur un système à gestion électronique ou multiplexée A l'issue de la mise en situation présentation des actions nécessaires à la remise en état via un entretien oral Etude de cas sur la méthodologie de remise en état et visant à valider la capacité à identifier les systèmes et les dysfonctionnements communs pour les technologies des systèmes à gestion électronique <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies. Le poste de travail est organisé, délimité et signalé conformément à la réglementation B2XL opération batterie. La méthodologie de diagnostic et de contrôle, les outils de mesure et les valeurs de référence sont adaptés au système et permettent de hiérarchiser puis de valider les hypothèses sur la cause du dysfonctionnement ou de l'anomalie. Les risques électriques liés à l'intervention sont identifiés. Les opérations de connexion/déconnexion batterie respectent la réglementation en vigueur. Les documents applicables sont connus et renseignés conformément aux procédures de l'entreprise. Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont prises en compte.

	<p>constructeurs, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser l'outil diagnostic en appliquant les procédures constructeurs pour déterminer les éléments nécessitant une intervention, dans le respect, des règles hygiène, sécurité, environnement. • Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection individuelle recommandées pour sécuriser l'intervention sur un véhicule thermique, électrique et hybride, en conformité avec les préconisations de la norme NF C-18 550 (B0L / B2L / B2VL / BCL). 		
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de toutes activités de maintenance préventive et corrective des véhicules portant sur moteurs thermiques • Interventions sur systèmes GPL ou GNV • Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Contrôle et remplacement des composants du système d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (incluant tous systèmes gaz)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le contrôle les composants des systèmes d'un moteur Diesel des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser le remplacement des composants des systèmes d'un moteur Diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser le contrôle des composants des systèmes d'injection d'un moteur à système gaz VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles. • Réaliser le remplacement des composants des systèmes d'injection d'un moteur à système gaz VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles. • Réaliser le contrôle des composants des systèmes de dépollution d'un moteur Diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation avec contrôle et application de la méthodologie de remise en état sur : Un moteur diesel (système d'injection ou suralimentation ou dépollution) • A l'issu de la mise en situation, une description orale de la démarche de diagnostic sur un système de suralimentation et sur un véhicule à bicarburation (systèmes gaz) <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies. • Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect des règles d'ergonomie. • Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel. • Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont appliquées. • Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies. • La méthodologie de contrôle et le choix des outils de mesure utilisés sont adaptés au système et respectent les préconisations des constructeurs. • Le remplacement et la remise en conformité des éléments du système sont réalisés dans le temps imparti, dans le respect des préconisations des constructeurs. • La conformité des pièces de rechange est vérifiée au préalable. • Les réglages et/ou paramétrages sont effectués dans le respect des préconisations constructeurs.

	<p>constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le remplacement des composants des systèmes de dépollution d'un moteur Diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles. • Réaliser le contrôle des composants des systèmes de dépollution d'un moteur à système Gaz VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles. • Réaliser le remplacement des composants des systèmes de dépollution d'un moteur à système Gaz VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures, des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles. <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le contrôle les composants des systèmes les systèmes suralimentation d'un moteur Diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser le remplacement des composants des systèmes les systèmes suralimentation d'un moteur Diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. 		<ul style="list-style-type: none"> • Les documents de travail sont renseignés conformément aux préconisations de l'entreprise. • Le contrôle du système permet de valider la conformité de l'intervention. • Les principes de fonctionnement des systèmes d'injection d'un moteur à système gaz sont décrits. • La typologie des capteurs et actionneurs est décrite. • Le niveau de dépollution d'un véhicule à système gaz est identifié et respecte les normes en vigueur • Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont prises en compte. • La préparation du véhicule avant l'intervention dans le respect des règles de propreté est exposée. • L'organisation du poste de travail et son maintien dans un état fonctionnel sont pris en compte. • Les opérations de remise en état décrites sont conformes aux préconisations des constructeurs/équipementiers. • Les tests de validation de l'intervention exposés permettent de conclure à la remise en état. • Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont prises en compte. • Le langage technique utilisé est clair et s'appuie sur un vocabulaire adapté et des connaissances exactes.
--	---	--	--

<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de toutes activités de maintenance préventive et corrective des véhicules portant sur ensembles mécaniques • Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Maintenance des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser la maintenance de la climatisation des VUI en contrôlant son fonctionnement à l'aide d'une station, en rechargeant le liquide frigorigène et en remplaçant un composant défaillant, pour garantir l'efficacité du système dans le respect des procédures « constructeurs », des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur. • Réaliser la maintenance des systèmes à simple et double embrayage et convertisseurs de couple des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. • Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses mécaniques des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. • Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses robotisées des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. • Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses automatiques des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle portant sur la réalisation d'un contrôle global, de la réparation / remplacement et du réglage des éléments du système de climatisation et d'un des systèmes parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'embrayage et de convertisseur de couple - Boîtes de vitesses - Ensemble boîte de transfert et ponts - Suspensions mécaniques ou pneumatique - Système de direction assistée - Moteur thermique - Système de lubrification et refroidissement - Train roulant - Système de freinage <p>Sélection pour les organismes de formation de 3 systèmes parmi les choix ci-dessus et tirage au sort par le candidat d'un des 3 systèmes.</p> <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies. • Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect des règles d'ergonomie. • Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel. • Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont appliquées. • La méthodologie de contrôle et le choix des outils de mesure sont adaptés au système et respectent les préconisations des constructeurs. • Le remplacement et la remise en conformité des éléments du système sont réalisés dans le temps imparti, dans le respect des préconisations des constructeurs. • la conformité des pièces de rechange est vérifiée au préalable. • Les réglages et paramétrages sont correctement effectués. • Les documents de travail sont renseignés conformément aux préconisations de l'entreprise. • Le contrôle du système permet de valider la conformité de l'intervention. • Les obligations réglementaires relatives aux fluides frigorigènes sont appliquées.
---	--	---	--

- | | | | |
|--|---|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Réaliser la maintenance des boîtes de transfert et des ponts des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.• Réaliser la maintenance des systèmes de direction des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.• Réaliser la maintenance des moteurs thermiques des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.• Réaliser la maintenance des circuits de lubrification et refroidissement moteurs des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.• Réaliser le contrôle des trains roulants, sur le banc de géométrie, en vérifiant leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles d'hygiène, sécurité, environnement.• Réaliser le réglage des trains roulants sur le banc de géométrie selon les données constructeurs/équipementier pour prévenir l'aggravation d'une usure anormale des pneus, garantir la directivité et la stabilité de la liaison au sol, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. | | |
|--|---|--|--|

	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le contrôle des éléments des systèmes de freinage des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser le remplacement des éléments des systèmes de freinage des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser la maintenance des systèmes de suspension des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. 		
<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic sur ensembles mécaniques • Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Diagnostic des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic sur un circuit la climatisation VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser un diagnostic sur des boîtes de vitesses mécaniques, boîtes de transfert et ponts des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses robotisées VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle portant sur la réalisation d'un contrôle global, de l'application de démarche du diagnostic à 2 des systèmes parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Circuit de climatisation - Boîtes de vitesses - Ensemble boîtes de transfert et ponts - Train roulant - Moteur thermique - Système de direction assistée - Système de freinage - Suspensions mécaniques et/ou pneumatiques <p>Sélection pour les organismes de formation de 4 systèmes parmi les choix ci-dessus et tirage au sort par le candidat de 2 des 4 systèmes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies • Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect des règles de propreté. • Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel. • La méthodologie de diagnostic et de contrôle, le choix des outils de mesure et les valeurs de référence sont adaptés au système et permettent de hiérarchiser puis de valider les hypothèses sur la cause du dysfonctionnement ou de l'anomalie. • La proposition de remise en état est justifiée et tient compte des contraintes techniques et économiques.

	<p>dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses automatiques des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser un diagnostic des trains roulants des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser un diagnostic des moteurs thermiques des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser un diagnostic des systèmes de freinage des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser un diagnostic des systèmes de suspension des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une 	<p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations de remise en état envisagées sont conformes aux préconisations des constructeurs/équipementiers. • Les règles d'hygiène, de sécurité et d'évacuation des déchets liées aux spécificités du système sont appliquées • Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel.
--	---	--	--

	<p>intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic des systèmes de direction des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. 		
<ul style="list-style-type: none"> Interventions sur véhicules électriques et spécifiques 	<p>Bloc de compétences : Diagnostic et intervention sur véhicules électriques et hybrides</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un diagnostic des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI électriques, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement. Réaliser le contrôle des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI électriques, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement. Réaliser le remplacement des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI électriques pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. Réaliser un diagnostic des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI hybrides, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Etude de cas permettant d'évaluer la capacité d'analyser un dysfonctionnement sur un système d'un véhicule électrique ou d'un véhicule hybride avec proposition de méthodologie d'intervention adaptée et cohérente à la situation au regard de la réglementation en vigueur <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> La technologie des véhicules électriques/ hybrides est décrite. Les éléments constitutifs de la chaîne de traction sont désignés. Le fonctionnement des composants électriques et mécaniques des véhicules électriques/hybrides est expliqué et maîtrisé. Les périmètres d'intervention sont donnés. La norme NF C-18 550 et ses règles de prévention des risques sont pris en compte. Les règles de prévention des risques sont appliquées. La méthodologie de diagnostic et de contrôle, le choix des outils de mesure et les valeurs de référence sont adaptés au système et permettent de hiérarchiser puis de valider les hypothèses sur la cause du dysfonctionnement ou de l'anomalie. La proposition de remise en état est justifiée et tient compte des contraintes techniques et économiques.

	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le contrôle des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI hybrides, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. • Réaliser le remplacement des composants électriques et des éléments d'une chaîne de traction sur VUI hybrides, pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. 		<ul style="list-style-type: none"> • Les opérations de remise en état envisagées sont conformes aux préconisations des constructeurs/équipementiers. • Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont prises en compte. • La procédure de consignation/déconsignation est conforme aux préconisations réglementaires. • Les opérations de consignation/déconsignation données par le constructeur sont correctement appliquées. • Les documents sont correctement remplis.
<ul style="list-style-type: none"> • Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Conseil et réception clientèle de véhicules utilitaires et industriels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir le client de l'atelier de maintenance VUI à la réception ou au téléphone en appliquant les codes professionnels adaptés pour établir une relation de confiance dans la durée, dans le respect des règles d'accessibilité. • Identifier la demande du client en constatant avec lui les anomalies/dysfonctionnements/non conformités susceptibles de déclencher la vente d'un produit ou d'un service de maintenance VUI, dans le respect du code de la route, des règles hygiène sécurité, accessibilité, environnement • Etablir un ordre de réparation ou un devis énumérant les travaux à réaliser pour la prise en charge du VUI suite à l'identification de la demande du client, à l'examen de l'état du véhicule, à l'aide de supports informatiques et en respectant la réglementation en vigueur. • Restituer le véhicule au client de l'atelier de maintenance VUI pour lever la responsabilité légale du garage, en valorisant auprès du client l'intervention réalisée, après avoir contrôlé la remise en état du véhicule en conformité avec les préconisations constructeurs/équipementier, dans 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation de réception-restitution d'un véhicule pour une opération de maintenance/réparation incluant l'accueil d'un client et la réception d'un véhicule, le recueil des besoins autour du véhicule, le conseil à la clientèle, l'ouverture/ justification d'un ordre de réparation-devis et la restitution du véhicule <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les données d'identification du véhicule et les coordonnées du client sont recueillies sans oubli. • Les points de contrôle visuel (réglementaires et techniques) sont effectués conformément à la procédure en vigueur, en présence du client. • La demande du client est reformulée en prenant en compte les points relevés lors du tour véhicule. • Les produits et services proposés sont adaptés au besoin du client et les contraintes techniques, réglementaires et économiques prises en compte. • Les programmes et campagnes de maintenance préventive du constructeur sont connus et pris en compte.

	<p>le respect des règles hygiène, sécurité, accessibilité, environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter les réclamations liées à l'activité de l'atelier de maintenance véhicules utilitaires et industriels en identifiant les motifs de la réclamation, en vérifiant la responsabilité légale du garage et en explorant les solutions commerciales en lien avec le service après-vente pour préserver la fidélité du client. • Appliquer la réglementation liée au Service Après-Vente à l'aide des documents commerciaux dûment complétés 		<ul style="list-style-type: none"> • Le coût des travaux (pièces de rechange et main d'œuvre) est quantifié sans erreur. • Le délai d'intervention est correctement estimé en fonction des contraintes de l'atelier (disponibilité pièces de rechange, temps d'intervention, charge atelier). • Le devis est renseigné sans oubli et signé par le client. • Les procédures du SAV préconisées par l'entreprise sont respectées. • L'ordre de réparation est conforme aux interventions effectuées et renseigné conformément aux préconisations de l'entreprise et complété des mentions légales.
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'actions de formation technique à l'attention des collaborateurs du SAV • Participation à l'élaboration du plan de formation de l'entreprise • Tutorat de jeunes en formation alternée • Appui technique aux collaborateurs du SAV 	<p><u>Bloc de compétences : Transmission des savoir-faire et connaissances techniques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner un nouveau collaborateur, afin de faciliter sa prise de poste et favoriser son intégration au sein de l'équipe et de l'entreprise, en identifiant ses besoins en compétences et en tenant compte des éventuelles situations de handicap. • Répondre aux demandes individuelles d'appui technique, pour faciliter l'apprentissage et la montée en compétences de l'équipe. • Mettre en œuvre des situations de travail formatrices pour faciliter l'apprentissage de son équipe, en évaluant régulièrement les acquisitions d'apprentissage et en tenant compte des éventuelles situations de handicap. • Identifier les besoins en formation technique d'une équipe, afin de contribuer au développement des compétences, à partir d'un état des lieux des compétences détenues par rapport aux compétences requises. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas visant l'identification de méthodes et moyens requis pour organiser la formation technique de collaborateurs <hr/> <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins en formation sont identifiés en lien avec une situation rencontrée (entreprise, profils des apprenants, objectifs de formation, supports, matériels...). • Les modalités du dispositif d'accompagnement (notamment les dispositifs concernant l'alternance) sont identifiées en lien avec la situation rencontrée et les besoins des apprenants. • La méthode d'apprentissage proposée est cohérente avec les objectifs de formation visés et le profil des apprenants. • La modalité d'évaluation des acquis des apprenants est adaptée au public visé, à l'objectif visé, au modèle de transmission des

	<ul style="list-style-type: none"> Animer une formation technique, afin de transmettre des connaissances techniques et savoirs-faire, en mettant en place les matériels, les situations adaptés aux objectifs de la progression pédagogique, conformément aux règles d'accessibilité 		<p>savoirs proposé et à la situation rencontrée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les techniques d'animation proposées sont cohérentes avec la progression pédagogique identifiée et les objectifs à atteindre.
--	---	--	--

Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont été évalués sur l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP, et qu'ils ont acquis 5 blocs de compétences constituant le CQP.

L'entretien de narration d'activité devant le jury porte sur l'appréciation des compétences clés du CQP :

- Contrôler, diagnostiquer et remettre en état tous les systèmes mécaniques sur tous les types de chaînes cinématiques
- Contrôler, diagnostiquer et remettre en état les systèmes à gestion électronique et multiplexée

- **Modalités de délivrance matérielle de la certification :**

Les certificats sont remis en main propre aux certifiés à l'issue du jury. Chaque établissement organise la remise des certificats à sa convenance. Le jury reçoit individuellement les candidats refusés pour motiver sa décision.

- **Prise en compte du handicap** dans les examens :

Les candidats qui présentent une déficience, incapacité, ou désavantage les plaçant dans une situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagement de leurs épreuves (durée, conditions matérielles, assistance, ...). La demande doit en être faite auprès du Service Administration des Examens de l'ANFA via un formulaire de demande d'aménagement d'épreuves

- **Processus de rattrapage :**

Conformément à l'article 4 de l'avenant du 28 avril 2011 à l'Accord National Paritaire du 20 janvier 2004, les candidats peuvent, en cas d'échec à l'obtention du CQP, bénéficier, à leur demande, d'une nouvelle évaluation. Les candidats qui échouent devant le jury,

- Se voient remettre une attestation d'obtention de blocs de compétences.
- Se voient remettre une fiche de réinscription. S'ils souhaitent se réinscrire, les candidats ont 6 mois à partir de la date de jury initiale pour transmettre leur bulletin de réinscription
- Les candidats réinscrits repassent les évaluations auxquelles ils ont échoué ainsi que l'entretien de narration d'activité devant le jury. Ils sont repositionnés par le Service Administration des Examens de l'ANFA.

Cf documents joints en annexe : Règles générales de certification ; Référentiel du CQP